

LE PAPE DU CONCILE

Huitième partie: Patriarche de Venise (1953-1958) ; la pensée religieuse
(Extrait de la revue Sodalitium n. 29 de fin 1992 pp. 15 sqq.)

par M. l'Abbé Francesco Ricossa

“Le 23 février [1959] le Cardinal Roncalli quitta Paris pour Rome où en présence du Sénateur Einaudi, Président de la République, il prêta serment de respecter la Constitution, serment qu'exige le gouvernement italien de tout prélat entrant en possession d'un diocèse national” (1). Puis, le 26 février, il eut “un entretien prolongé avec Mgr. Montini auquel” il remit “un billet pour le Pape trop malade alors pour le recevoir” (2). Et c'est précisément à cause de cette maladie de Pie XII que Roncalli ne reçut pas le chapeau de cardinal en cette occasion, mais seulement au mois d'octobre suivant, en même temps que le titre cardinalice de Sainte Prisque sur l'Aventin. Il passa ensuite à Bergame, Sotto il Monte et Praglia, avant de faire son entrée solennelle dans le diocèse vénitien le 15 mars.

Un discours programmé

Ce jour-là à la Basilique de San Marco l'homélie du Patriarche ne fut guère un discours de circonstance. Le thème: l'homme, le prêtre. Roncalli se présente lui-même “humblement”: “...j'ai été doté d'une bonne santé physique et de suffisamment de bon sens pour saisir les choses rapidement et clairement; je suis aussi naturellement porté à aimer les gens, ce qui me fait être fidèle à la loi de l'Evangile et respectueux de mes propres droits et de ceux des autres. Voilà qui me préserve de faire du mal à quiconque et qui m'encourage à faire du bien à tous [remarquons-le: c'est à cause de l'amour des hommes qu'il se dit fidèle à l'Evangile et non le contraire, comme il serait normal, n.d.a.]. Je suis issu d'une famille modeste et j'ai grandi dans une pauvreté satisfaite et bénie, une pauvreté qui a peu de besoins, qui nous éduque aux plus hautes vertus et nous prépare à la grande aventure de la vie” (3).

Après cette “humble” présentation Angelo Giuseppe Roncalli expose aux vénitiens ce qui deviendra son “slogan” favori, la substance de son expérience passée, le principe informateur de ses actes à venir: “La Providence - dit-il - m'a enlevé à mon village natal et m'a conduit sur les routes de l'orient et de l'occident. Elle m'a permis d'approcher des gens de religions et d'idéologies différentes, et d'étudier des problèmes sociaux graves et menaçants. Mais la Providence m'a aussi permis de garder un jugement équilibré et serein. Tout en restant ferme en ce qui concerne les principes du credo catholique et de la morale, j'ai toujours été plus soucieux de ce qui unit que de ce qui sépare et conduit à des différences.

A bon entendeur, salut: le nouveau Patriarche sera un œcuméniste au sens où nous l'a expliqué le Baron de Marsaudon (4).

Ce qui unit et non ce qui divise

En 1937 déjà, rappelons-le, Mgr. Roncalli aurait employé cette expression avec le représentant du gouvernement turc, Numan Rifat Menengiöglu: “Je suis optimiste. En toute chose je cherche davantage à développer ce qui unit que ce qui divise” (5). Il s'agit donc pour Mgr. Roncalli d'une phrase emblématique, d'un principe instigateur.

L'expression roncallienne, comme d'autres analogues, fera fortune, deviendra proverbiale. Dans sa première encyclique *Ecclesiam suam*, encyclique consacrée au dialogue, Paul VI écrira: "c'est volontiers que nous faisons nôtre le principe de mettre tout d'abord en évidence ce qui est commun, avant de considérer ce qui divise" (7). Ce "principe" figurera jusques et y compris dans la règle du Séminaire Saint Pie X d'Ecône, rédigée par Mgr. Lefebvre.

Pourquoi s'en soucier d'ailleurs? Ne s'agit-il pas là d'une innocente règle de bonne convivialité, de courtoisie, d'affabilité, de charité?

Telle n'est pas l'opinion de l'Eglise. Ouvrons les Actes du Siège Apostolique (42 [1950] 142-147) et lisons l'instruction du Saint-Office sur le mouvement œcuménique (9) du 20-22 décembre 1949: "Ils [les Evêques] veilleront également à ce que sous le faux prétexte selon lequel il faut considérer davantage ce qui unit que ce qui sépare, on ne favorise pas un dangereux indifférentisme". Le contexte est le même: les relations œcuméniques. Les mots sont les mêmes: ce qui unit plus que ce qui divise. Le jugement est opposé: la sentence roncallienne qui pour Paul VI est un "principe", est pour le Saint-Office un "faux prétexte". Et le Cardinal Roncalli se dit "toujours soucieux" de soutenir un principe que le Saint-Office, à peine plus de trois ans auparavant, avait condamné comme "faux prétexte" pour favoriser l'indifférence religieuse!

Le motif intrinsèque de la condamnation du principe roncallien est vite expliqué. Ce principe s'applique "à des gens de religions et d'idéologies différentes". Religions différentes: infidèles, hérétiques, schismatiques. Idéologies différentes: donc athées ou agnostiques, franc-maçons, communistes etc.

Conviendrait-il donc, avec ces derniers, de considérer plutôt ce qui unit que ce qui divise? Qu'est-ce qui nous sépare? La Foi. Qu'est-ce qui nous unit? Des motifs purement naturels. De simples valeurs naturelles seraient à prendre davantage en considération que les surnaturelles? Voilà qui est aberrant. Poussé à ses extrêmes conséquences, le principe roncallien s'avère évidemment erroné. En effet toutes les créatures ont quelque chose qui les unit; avec le diable même nous avons par exemple un point commun (nous sommes des créatures de Dieu) et quelque chose qui nous sépare et suscite des contrastes (le fait qu'il soit, lui, ennemi de Dieu). Des deux facteurs, lequel est le plus à prendre en considération? C'est à bon droit par conséquent que le Saint-Office qualifie de "faux prétexte" le principe soutenu par Roncalli. On pourra objecter que ce dernier précise: "abstraction faite de la fermeté des principes du credo catholique et de la morale". Mais cette clause, dont il n'est plus question ensuite, n'enlève rien à la gravité de l'affirmation. Qu'est-ce qui divise en effet, si ce n'est justement les principes du credo catholique et de la morale.

Soit l'on maintient la "fermeté des principes du Credo catholique", et ce qui divise a plus d'importance alors que ce qui unit: voilà le principe roncallien réduit à néant.

Soit, à l'inverse, le principe roncallien est valide, "la fermeté des principes du credo et de la morale catholique" n'est pas sauve, parce qu'elle passe au second plan...

Cette clause jouait donc un rôle analogue à celle utilisée par Vatican II pour promulguer la liberté religieuse: tout en déclarant ne rien changer à la doctrine traditionnelle, Vatican II la bouleverse au contraire radicalement. Dans les deux cas il s'agit de dorer la pillule pour la mieux faire déglutir.

Il est à noter enfin qu'hormis dans le système maçonnique, il y a incompatibilité des deux propositions: maintien de la "fermeté des principes du Credo catholique" et principe appliqué à des non catholiques de "regarder plutôt ce qui unit que ce qui divise".

En effet comme l'écrit le Grand Maître Di Bernardo, le fondement de ce système est la tolérance. Celle-ci «consiste en "une attitude qui, tout en repoussant par principe un mode de pensée considéré comme erroné [pour Roncalli, le "maintien ferme des principes du Credo catholique" n.d.a.] le laisse subsister par respect envers la liberté des autres [pour Roncalli toujours, le principe de "considérer davantage ce qui unit", n.d.a.]» (10).

Le franc-maçon “n'est pas indifférent aux autres modes de pensées; la franc-maçonnerie n'est pas tout et le contraire de tout” mais elle est “par nature, non exclusiviste ou pluraliste” (10). En ce sens, le discours du Card. Roncalli peut être qualifié de “maçonnerie” quoiqu'il en soit de la présumée initiation dans les loges du cardinal en question.

Les péchés de l'Eglise

Ouvert aux “autres” (autres religions, autres idéologies) le Patriarche le fut en matière de religion et de politique; de religion, avec l'œcuménisme; de politique, avec “l'ouverture à gauche”. L'action politique du Cardinal devant faire l'objet du prochain article, nous dédions celui-ci à l'action œcuménique.

Ce n'est pas une nouveauté: œcuméniste, Roncalli l'était déjà de longue date (années vingt). Venise, “Porte de l'Orient”, est pour lui le prétexte à de multiples déclarations œcuméniques; à vrai dire, des Croisades à la bataille de Lépante, l'histoire de la Serenissima n'est guère œcuménique... Mais ce ne sont pas là des thèmes qui passionnent Roncalli; son programme est tout autre.

« Roncalli souhaite que “ce splendide mouvement vers l'unité chrétienne” ait la place qui lui revient dans l'enseignement, dans la prédication et dans la catéchèse catholique. Il reprend à cette fin une idée qui lui a été inspirée par dom Lambert Beauduin en 1926 (11). Beauduin propose la création d'un mouvement œcuménique organisé dans l'Eglise, à l'image de la Propaganda Fide, la congrégation romaine missionnaire. Ceci implique de travailler à deux niveaux: sensibiliser les catholiques aux problèmes par un mouvement à large assise dans les églises locales: et, grâce à un office romain au sein de la Curie, coordonner et conserver la cause œcuménique à l'ordre du jour des préoccupations romaines. C'est , en germe, l'idée du Secrétariat pour l'unité chrétienne » (13).

Ses idées furent exposées dans de nombreuses conférences.

A l'occasion de la semaine de prières pour l'union des chrétiens (18, 20, 23 janvier) Roncalli parla sur le thème suivant: “L'Eglise catholique et les chrétiens séparés de l'Orient” (14).

Durant ces conférences, à la salle de San Basso à Venise, «comme toujours, il mit l'accent “sur ce qui unit plutôt que sur ce qui divise”. Et ses vues larges provoquèrent un malaise dans l'auditoire. Mais il insista: “La route de l'union des différentes Eglises est la charité, si peu observée de part et d'autre”».

« Il poursuivit en revenant sur la nécessité d'étudier la véritable pensée chrétienne dans laquelle on trouverait tant de points de contact. Le dernier soir il conclut avec le cri d'allégresse de Joseph revoyant ses frères qui l'avaient trahi: “Je suis Joseph, votre frère!” - et il ajouta - “Mon cœur est assez grand pour désirer réunir en un seul embrassement tous les hommes du monde”. On dit qu'à ces mots la salle demeura figée dans le silence» (15). C'est que les gens n'avaient pas encore subi trente années de révolution conciliaire.

Trois ans plus tard, le 18 septembre 1957, “Roncalli est invité à donner une conférence pour la septième semaine d'étude de l'Orient chrétien, qui se tient à Palerme, en Sicile” (16).

Dans le diocèse du Card. Ruffini, fidèle à la Tradition, il ne lui fut pas possible de s'afficher comme à Venise. Cependant il ne parvint pas à retenir quelque chose de malsonnant: “La responsabilité de la rupture incombe-t-elle toute entière à nos frères séparés? Elle leur incombe en partie, mais elle est aussi en grande partie la nôtre” (13). La nôtre, autrement dit celle de l'Eglise Catholique et de son Pape d'alors, Saint Léon IX. Or la thèse qui rend les arbitraires du Pape responsables du schisme fut condamnée par Pie IX (Lettre Apostolique Ad Apostolicam, 22-8-1851; Syllabus 8-12-1864, prop. 38, DS 2938).

C'est donc Roncalli qui inaugure l'usage inouï de demander pardon pour les erreurs présumées de l'Eglise (celles du passé, évidemment) usage qui avec Vatican II et le post-

concile, deviendra règle quotidienne. A quel ennemi de l'Eglise n'a-t-on demandé pardon? A les écouter, il semblerait que toute l'histoire de l'Eglise n'ait été qu'une suite d'erreurs et d'injustices incompatibles avec sa sainteté et son indéfectibilité. Bien entendu, les erreurs sont toutes du côté de l'Eglise du passé pour laquelle Roncalli et successeurs récitent le “*mea culpa*” en frappant la poitrine des autres.

Les fautes du passé étant donc rejetées par lui essentiellement sur l'Eglise (“*in gran parte*”) et non sur les schismatiques, Roncalli put, “dans la renaissance moderne des études patristiques” (14) indiquer la voie de la réconciliation future. Le lecteur sait déjà de quelle renaissance il s'agit: celle de l'école de De Lubac qui se servit de la patristique comme d'un prétexte pour “sauter le désert de la scholastique” (17), selon le mythe du retour aux sources propre à tous les hérétiques.

De Maria satis

“L'amour” illimité et un peu mièvre de notre Patriarche pour les “frères séparés” et pour “tous les hommes du monde”, s'attiédit quelque peu lorsqu'il s'agit de la Sainte Vierge. C'est que, à trop louer la Mère de Dieu, on pourrait compromettre l'œcuménisme!

Nous avons déjà vu la perplexité de Roncalli lors de la proclamation du dogme de l'Assomption (1950); il était à ce moment à Paris (19). Aujourd'hui Roncalli récidive. Voici ce qu'écrivit le moderniste Hebblethwaite: «Comme nombre de mariologues sous le Pontificat de Pie XII, il n'est toutefois pas d'avis qu'il ne saurait y avoir d'excès dans les bonnes choses et que “*de Maria numquam satis*” “l'on ne peut trop honorer Marie”. On lui cherche des titres nouveaux, extravagants». Roncalli refuse poliment de signer une pétition pour l'institution d'une nouvelle fête, celle de la *Regalitas Mariae*, la Royauté de Marie: «Au Secrétariat du pieux mouvement international “*Pro Regalitate Mariae*” [...]. Je vous prie de pardonner mon silence qui traduit mon indécision jusqu'à ce jour et ma crainte qu'une telle fête puisse porter un grave préjudice à l'action apostolique déjà entreprise en vue de refaire l'unité de l'Eglise catholique dans le monde. Jésus, agonisant, a dit à Jean: “Voici ta mère”. Voilà qui suffit à la foi et à la liturgie [...]. Tout le reste est sans doute, et même sûrement, édifiant et émouvant pour bien des âmes dévotes et pieuses: mais pour beaucoup d'autres, bien plus nombreuses, et même bien disposées envers l'Eglise catholique, c'est un sujet d'irritation et - selon une expression moderne - un contre-témoignage [...]. Je me contente donc de dire: *Salve Regina mater misericordiae*» (Alberigo, p. 489, lettre datée du 22.4.1954, reprise dans ‘*Gran Sacerdote*’, pp. 178-179).

«Il ajoute cependant prudemment que si “l'autorité suprême de l'Eglise” devait décider d'instituer une telle fête il serait parmi les premiers à la célébrer. Voilà qui est “judicieux” puisque six mois plus tard paraît l'encyclique *Ad Cœli Reginam*, instituant la fête de la royauté de Marie, fixée au 30 mai. Mais on se souviendra de l'objection de principe de Roncalli. Il est plutôt exceptionnel de voir un prélat italien s'opposer à une nouvelle fête mariale pour des raisons œcuméniques. La mariologie roncallienne a des limites et le terrain est préparé pour la saine et sobre mariologie du Concile» (20).

De Maria satis: de Marie on n'a que trop parlé..., telle est la “saine et sobre mariologie du Concile”.

Je serais demeuré un bon musulman

S'il en était ainsi de l'œcuménisme de Roncalli dans la vie publique, qu'en était-il dans sa vie privée? En public “il sait bien mettre du vin nouveau dans de vieilles bouteilles” (13), mais en privé, avec les domestiques sans doute, était-il encore plus explicite. En effet...

lorsque le Patriarche de Venise se rendit à Rome pour le Conclave, seuls son secrétaire (Mgr. Capovilla) et Guido Gusso, son valet de chambre, l'accompagnaient (21).

Interviewé par Renzo Allegri, Guido Gusso déclara: «J'ai reçu une éducation traditionnelle catholique rigide. On enseignait alors que c'était pécher que de parler avec un protestant ou un juif. Même si cela fait sourire, c'était à l'époque important, grave. Il ne fallait avoir aucun contact avec “ces infidèles”. Lorsque je me rendis compte que le cardinal recevait à sa table protestants, juifs, musulmans, sans aucune distinction, je m'en émerveillai. Il s'en rendit compte et, souriant, m'expliqua que tous les hommes sont fils de Dieu, indépendamment de la religion qu'ils professent; que l'essentiel est d'être honnête et fidèle à sa propre conscience et par conséquent à sa propre foi».

«A Venise, par contre d'autres personnes étaient scandalisées et critiquaient l'œuvre du cardinal. Il en souffrait mais il ne modifia jamais son comportement. Un jour, comme pour justifier sa conduite, il dit: “si j'étais né musulman, je crois que je serais toujours demeuré un bon musulman, fidèle à ma religion”» (22).

Si Guido Gusso ne ment pas, Angelo Roncalli professait ouvertement l'hérésie de l'indifférentisme religieux et, ce qui n'est pas moins grave, faisait perdre la Foi aux âmes simples.

Les chrétiens anonymes

La vision œcuménique du patriarche ne se limitait donc pas aux “orthodoxes” ou aux protestants: pour lui le musulman tout comme le chrétien, est agréable à Dieu. Mais il y a plus. Nous savons que le jésuite Karl Rahner théorisa “un christianisme anonyme” autrement dit pour les individus que l'on n'appelle pas chrétiens, qui ne croient pas au Christ, mais qui seraient tout de même “chrétiens”. Écoutons parler Mgr. Roncalli à l'hôtel de ville de Venise lors de sa première entrevue avec le conseil municipal: “Je suis heureux de me retrouver parmi des gens actifs, car celui-là seul qui œuvre pour une bonne cause est un authentique chrétien. La seule façon d'être chrétien est d'être bon. Voilà pourquoi je suis heureux d'être ici, même s'il y en a parmi vous qui ne se disent pas chrétiens, mais qui peuvent être reconnus comme tels en raison de leurs bonnes actions” (23).

Est donc chrétien celui qui fait de bonnes actions (même s'il ne croit pas). N'est pas chrétien celui qui n'est pas bon (même s'il est baptisé et croyant). Le christianisme, dans la pensée roncallienne, est ainsi réduit à une simple éthique naturelle; les bonnes œuvres naturelles sont confondues avec les bonnes œuvres surnaturelles; la Foi devient superflue. Hebblethwaite jubile et commente: «Ainsi Roncalli n'a rien à apprendre au sujet de ces “chrétiens anonymes”, comme les appellera plus tard Karl Rahner: tout acte bon relève de la grâce du Christ, même s'il n'est pas explicitement reconnu comme tel. En pratique cela implique le respect à l'égard de tous ceux qui sont engagés dans l'action politique» (23).

Ces derniers mots d'Hebblethwaite se réfèrent aux politiciens du groupe laïque et davantage encore du groupe marxiste. En effet, ne l'oublions pas, ce sont eux les “chrétiens anonymes” auxquels s'adresse Roncalli, lorsqu'il parle au conseil municipal de Venise, conglomérat de tous les partis.

Avec cette considération nous introduisons le sujet du prochain numéro: l'action politique en faveur “de l'ouverture à gauche” menée à Venise par Mgr. Roncalli, en syntonie avec Mgr. Montini, principal fauteur de cette ouverture, d'abord au Vatican puis à Milan.

NOTES

(1) Alden Hatch, Giovanni XXIII, 2ème éd. it. Mursia Milano, p. 143.

(2) Hebblethwaite, Jean XXIII, le Pape du Concile. Ed. Le Centurion 1988, p. 262.

(3) Hebblethwaite, op. cit., p. 264-265, qui extrait la citation des “Scritti e Discorsi del Card. Angelo Roncalli”, Ed. Paoline, Roma 1959-1963, pp. 207-210.

(4) Yves Marsaudon, L'Œcuménisme vu par un Franc-Maçon de Tradition, éd. Vitiano Paris 1965, cfr. ‘Sodalitium’ n° 27 p. 16-18.

(5) Paolo Tanzella s.c.j. Papa Giovanni, Ed. Dehoniane Andria, 1973, p. 132.

(6) Par exemple: “Je suis votre frère Joseph”, “Aggiornamento”, “les hommes de bonne volonté” (pour désigner les athées), “l'Eglise n'est pas un musée”, “les signes des temps”, etc.

(7) 6 août 1964, dans “Tutte le encicliche dei Sommi Pontefici”, ed. Dall'Oglio, p. 1718.

(8) “Ils considèreront toujours plus ce qui les unit que ce qui les sépare”. Règlement des Séminaires Saint Pie X. Directoire n° 10, p. 4.

(9) Il est à remarquer que l'Instruction du Saint Office “De motione œcumenica” de 1949 est considérée comme “un premier encouragement, réservé et prudent, en faveur de la recherche de l'unité des chrétiens (...) en dépit de ses réserves, ce texte avait semblé positif au Père Congar” (Jean Chelini, L'Eglise sous Pie XII, Fayard 1989, vol. II, p. 106).

La chose parut d'autant plus surprenante qu'un document du Saint-Office de l'année précédente se montrait bien plus sévère sur cette question. “L'adoucissement”, intervenu moins d'un an plus tard, est attribué à l'influence du Père Agostino Bea s.j. arrivé entre-temps au Saint-Office (cfr. Stjepan Schmid, Agostino Bea, il cardinale dell'unità, Città Nuova 1987, p. 252).

Evidemment, l'instruction du Saint-Office fait partie du magistère de Pie XII; elle est par conséquent conforme à la saine doctrine. La preuve en est la condamnation du “faux prétexte” roncailien!

(10) Cfr. La filosofia della massoneria, don Curzio Nitoglia, dans ‘Sodalitium’ n° 25, pp. 3-8.

(11) A l'heure actuelle, les gens sont presque tous francs-maçons sans le savoir, puisqu'ils considèrent comme évidents les principes de tolérance et de pluralisme, autrefois apanage des loges.

(12) Sur Beauduin voir: ‘Sodalitium’ n° 25, pp. 10-14; et n° 28, p. 21.

(13) Hebblethwaite, op. cit., p. 293.

(14) Hebblethwaite, op. cit., p. 292.

(15) Tanzella, op. cit., p. 213. Hatch, op. cit., p. 163.

(16) Hebblethwaite, op. cit., p. 292.

(17) Affirmation de Peter Hentici, de l'Université Grégorienne, citée par Claudio Altarocca dans “Un teologo innamorato. Balthasar e la mistica Adrienne”, dans ‘La Stampa’, 20/10/1991, p. 18.

(18) Sur l'aversion qu'éprouvent les hérétiques pour la théologie et la philosophie scholastique, cfr. Pie IX, ‘Syllabus’ 8/12/1864, prop. 13.

Saint Pie X, Enc. ‘Pascendi’ 8/9/1907.

Pie XII, Enc. ‘Humani Generis’ 12/8/1950, DS 3894.

(19) ‘Sodalitium’, n° 27, p. 17.

(20) Hebblethwaite, op. cit., p.277.

(21) Hebblethwaite, op. cit., p. 300.

(22) Allegri, Il Papa che ha cambiato il mondo, Reverdito éditeur 1988, p. 120. Pas toujours, mais s'il y a danger pour la Foi, “c'est péché de parler avec un protestant ou un juif”. Il suffit pour s'en rendre compte, de lire l'Apôtre Saint Jean: “Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point. Car celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises” (II Jean 10 et 11).

(23) Hebblethwaite, op. cit., p. 271.

(24) Nous avons déjà parlé de De Gasperi dans ‘Sodalitium’ n° 27, p. 15.a